

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

Pour la Publicité, s'adresser :  
Publicité de l'Ouest et du Centre  
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42  
Chèques Postaux Nantes 6.015

## VENDANGES

A travers les vignobles - Vieilles coutumes des vendanges  
Premières vignes - Du vin de Surin au Champagne  
Bordeaux ou Bourgogne - Le vin français

Les derniers soleils ont mûri le raisin et voici l'heure des vendanges. Nous allons revoir, sur les coteaux et dans la plaine, les cortèges alertes circuler à travers les échelles et emporter du fruit des treilles les « bastes », les « caques » ou les « vendangeoires ». Ainsi se nomment, suivant qu'on est en Champagne, en Bourgogne ou en Champagne, les paniers destinés à recevoir la cueillette.

Chaque pays a ses coutumes, dont quelques-unes sont curieuses, soit qu'elles concernent la récolte ou qu'elles s'appliquent à la vinification. A peu près partout, quand les vendanges sont finies, la coupeuse de raisins la plus active — mais n'est-ce pas parfois la plus jolie ? — est ornée de pampres et portée en triomphe. Dans le pays basque, le maître coupe lui-même, dans chaque métairie, la première grappe et il offre au curé la première barrique de vin qui sort de chez lui. Cette coutume se retrouve dans certaines régions de l'Ouest. On dispose un tonneau pour recevoir la quantité de vin qu'il plaît à chacun d'y verser ; le tonneau est ensuite donné au curé comme vin de messe. Dans diverses contrées, on remplit un verre du premier vin sortant du pressoir et on en arrose les vignes dans le but de les fertiliser. Un usage répandu dans le Médoc, c'est de fouler au son de la musique le raisin des grands crus.

Les vigneronniers étrangers ont aussi leurs habitudes pittoresques. En Dalmatie, tous, vieux et jeunes, dansent en chantant durant la vendange. En Suisse, pour protéger le raisin contre la gourmandise des vignerons, on met à ceux-ci une sorte de muselière.

Les statisticiens assurent que, depuis près de six cents ans l'époque moyenne des vendanges n'a pas varié, en France, de plus de cinq jours. C'est ainsi qu'en Bourgogne, d'après les manuscrits de l'époque, la date moyenne des vendanges aurait été le 25 septembre pendant les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il faut dire, d'ailleurs, qu'au bon vieux temps, c'était le roi qui fixait le bon des vendanges, ce qui forçait tous les vignerons à commencer leurs opérations le même jour, le raisin fût-il insuffisamment mûr. Aujourd'hui, on est moins rigoriste et la maturité du raisin est la seule loi qui s'impose.

Le vin ne date pas d'hier, puisque déjà Homère l'a chanté et que plus loin encore dans le passé, 600 ans avant Jésus-Christ, le prophète Ezéchiel célébrait les vins de Chalybon en Palestine. La Grèce, longtemps en fournit le monde, et le jus de la treille était si rare à Rome en ce temps-là, que la loi en réservait l'usage aux seuls pères de famille. Plus tard, on devint moins sévère. D'ailleurs la culture de la vigne s'était développée en Italie et ses vins étaient devenus sans rivaux. Auguste les préférait à tous et sa femme attribua à leur usage d'avoir atteint l'âge de quatre-vingt-six ans. Comme rien n'est nouveau sous le soleil, on savait déjà couper et falsifier le vin et le mouiller, soit avec de l'eau douce, soit avec de l'eau salée qui passait pour avoir la propriété de le conserver.

Il semble que ce soient les Grecs qui, lors de la fondation de Marseille, plantèrent en Gaule la vigne cultivée. Celle-ci prospéra d'abord dans la vallée du Rhône, puis sur les rives de la Loire d'où elle gagna la Garonne ; deux siècles plus tard, seulement, elle se répandit en Bourgogne. Sait-on que le premier vin bu à Paris fut le petit vin de Suresnes. Mais ce cru zigzagait n'a dû un succès très éphémère qu'à une erreur assez curieuse. Le bon roi Henri IV, qui buvait surtout du Jurançon, prisait fort également certain vin de Suren ou Surin, petit bourg du Berry. Il se créa de ce fait une confusion dont bénéficia la piquette parisienne. Mais on ne fut

pas dupe bien longtemps et il n'y a guère que les faiseurs de chansons qui ont jamais cru au mérite des vignes de Suresnes. Quand on s'aperçut de la méprise, on goûta les vins de la Loire, qui furent vite à la mode. François I<sup>er</sup> avait déjà, malgré sa préférence pour les crus italiens, ouvert sa table au Vouvray.

On peut dire que ce Vert-Galant ramena les vins à la Cour de France où sous Charles IX et sous Henri III ils n'avaient eu aucun succès. Les fils de Catherine de Médicis les détestaient, en effet, et c'est sur leur ordre qu'on arracha quantité de ceps, sous le singulier prétexte qu'ils gênaient les labours.

Louis XIII imita l'exemple de son père, mais ce fut Louis XIV qui consacra la réputation de nos grands crus. Si l'on en croit la petite histoire, un jour que le Roi-Soleil était malade, son médecin Fagon reçut un envoi de Bordeaux destiné à Sa Majesté. Cinquante apostilles émanant de la noblesse girondine attestaient l'excellence du cru. Or, le même jour, un moine arrivait de l'hospice de Beaune porteur de Bourgogne dont il célébrait aussi élogiquement les mérites. Louis XIV goûta l'un et l'autre vin et les déclara excellents tous les deux. Il n'en fallait pas davantage pour impressionner le palais des courtisans.

C'est de ce jour que date la guerre du bordeaux et du bourgogne. Mais un troisième vin allait les départager : ce fut le champagne, vin d'Aï, que le moine dom Pérignon avait eu l'idée de rendre mousseux et dont la haute société, sous l'impulsion du duc de Vendôme fit bientôt ses délices. Cependant, il était loin d'avoir la saveur de celui d'aujourd'hui. Depuis lors, la consommation des vins français n'a fait que croître et, jusqu'en 1875, les plantations se sont sans cesse multipliées. Alors qu'en 1789, on cultivait 1.568.000 hectares, on en comptait en 1850, 2.182.000, qui donnaient une récolte de quarante millions d'hectolitres ; en 1875, ces chiffres montaient à 2.500.000 hectares produisant 84 millions d'hectolitres. A partir de cette époque, l'importance des vignobles a décliné à peu près régulièrement. Actuellement, celui-ci n'atteint guère plus d'un million et demi d'hectares avec une production maxima de soixante millions d'hectolitres.

Robert DESLYS.

## Le blocage des vins en Algérie

Les quantités de vins distillés et bloqués sur la récolte 1931 en Algérie, du fait de la loi du 5 janvier 1930 et de la loi du 4 juillet 1931, et à la suite des décrets des 20 et 23 décembre 1931, s'établissent comme suit :

a) Quantités de vins bloquées chez les récoltants : blocage simple, 1.736.647 hectolitres ; supplément de blocage, 936.185. Total, 2.672.832 hectolitres.

b) Quantités d'alcool à livrer par les viticulteurs au titre de la loi du 10 avril 1930 : 153.115 hectolitres ; au titre de la loi du 4 juillet 1931 : 6.292 hectolitres.

c) Au taux moyen de 10 degrés prévu par les décrets des 20 juin 1930 et 22 décembre 1931, ces livraisons d'alcool supposent la distillation de 1.531.150 hectolitres de vin pour la loi du 10 avril 1930 et de 62.920 hectolitres pour celle du 4 juillet 1931.

FOIRE DE MORLAIX : La X<sup>e</sup> Foire-Exposition, agricole, commerciale et industrielle, se tiendra à Morlaix du 12 au 17 octobre. A l'occasion de la Foire-Haute, les éleveurs du monde entier se trouveront réunis.

## Ferme expérimentale d'Avrillé

Rendement en grain et en paille à l'hectare des variétés de blé expérimentées en 1932

Ces blés venaient après trèfle des mieux réussis, ils ont reçu à l'hectare, avant les semailles, 500 kilos de superphosphate, 100 kilos de chlorure de potassium et 300 kilos de potasse ; au printemps (4 mars), 120 kilos de nitrate.

Surface des parcelles : un are, avec essais répétés pour certaines variétés.

|                                   | Grain<br>Quintaux | Paille<br>Quintaux |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------|
| Hybride 80 (Desprez).....         | 47.00             | 75.25              |
| Hybride 40 (C. Benoist).....      | 46.25             | 67.25              |
| Vilmorin 29.....                  | 44.15             | 78.25              |
| Vilmorin 23.....                  | 43.75             | 71.70              |
| D. C. (Tournier).....             | 43.00             | 81.50              |
| Champ Joli (Tournier).....        | 42.90             | 78.60              |
| D. D. (Tournier).....             | 42.75             | 71.60              |
| Inversal (Desprez).....           | 42.75             | 71.60              |
| Bon Fernal (Schribaux).....       | 42.50             | 80.40              |
| Hybride 46 (Desprez).....         | 42.50             | 67.50              |
| Hâtif de Watines (Desprez).....   | 41.50             | 72.25              |
| Téverson.....                     | 40.25             | 77.25              |
| Bon Fernal.....                   | 40.10             | 76.45              |
| Inversal Bordeaux (Tournier)..... | 39.75             | 71.50              |
| Monette (Tournier).....           | 38.25             | 78.00              |
| Hybride 1001 (Tournier).....      | 37.40             | 72.60              |
| Providence (Lemaire).....         | 37.25             | 66.25              |
| Japhet.....                       | 36.40             | 70.00              |
| Alliés.....                       | 36.25             | 80.40              |
| Aurèle Gaby (Lemaire).....        | 36.25             | 72.50              |
| Trésor 18 de Gembloux.....        | 35.75             | 70.75              |

Résistance à la verse. — Un vent violent accompagné d'une pluie orageuse survenue dans la nuit du 30 juin nous a permis de déterminer le degré de résistance de ces variétés à la verse.

Celles qui n'en ont pas souffert et sont restées debout jusqu'à la moisson sont : Hybride 80, Providence, Hybride 40, Inversal Bordeaux, D. D., D. C., Hybride 1001, Hybride 46 et Bon Fernal.

Les variétés les plus atteintes ont été, par ordre décroissant de verse : Alliés, Bon Fernal, Japhet, Hâtif de

Watines, Trésor, Téverson, Monette, Aurèle Gaby. Entre ces deux groupes se placent : Vilmorin 29, Vilmorin 23, Champ Joli, Inversal, Hybride 1001.

En grande culture, Vilmorin 29, Vilmorin 23 et Bon Fernal se sont classés dans le même ordre sous le rapport du rendement en grain et en paille que dans notre champ d'expériences.

P. LAVALLÉE,  
Ingénieur agronome,  
Directeur de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire).



FARINES PANIFIABLES : Le Journal Officiel du 28 septembre vient de publier un décret fixant à soixante-six pour cent (66 0/0) le taux maximum d'extraction des farines panifiables, destinées à la consommation indigène.

DE GROS ORAGES ont éclaté sur divers points du Gard et de l'Hérault, provoquant de subites et violentes crues, envahissant des villages. Des vignobles ont été littéralement submergés ; les dégâts sont très élevés. Beaucoup de viticulteurs ne pourront pas vendanger.

A VANNES se tiendra les 1, 2 et 3 octobre, le Congrès Morbihannais de la forêt et du châtaignier, dans le but d'étudier et de favoriser le boisement des terres improductives, qui couvrent 130.000 hectares dans le Morbihan, de reconstituer les châtaigneraies atteintes par la maladie de l'encre et de rechercher de nouveaux débouchés pour nos forêts.

A YVETOT sera inaugurée, le 9 octobre, une nouvelle Ecole d'Agriculture, consacrée à un enseignement à la fois technique et pratique. La durée des études y sera de deux années.

UNE POMME DE TERRE ronde jeune, de taille peu ordinaire, nous a été présentée par notre adhérent, M. Jean Lecorps, la Constantinais, à Saint-Viaud. Son poids respectable dépasse 800 grammes.

## Un Brin de Causette...

— Alors, père Jeannot, qu'avez-vous compris de leurs conversions ? I savant seulement pu que faire...  
— Ah ! vous parlez aussi de « conversion », mère Fouasine ! L'est pu question que ça dans les gazettes, les grands quotidiens, les rues des villes, des villages, les chemins de fer... M'est avis que c'est conversion remplit les conversations, mais qu'elle va vider les conservations !

— Hein... les conservations ?  
— Ben oui, les bas de laine, si que vous aimez mieux ! Les pauvres p'tits rentiers, les travailleurs qu'avant ramassés quelques économies, pour acheter de la rente de l'Etat, de la 5 % 1915-16, de la 6 % 1920, de la 7 % 1927 ou 5 % 1928 toucheront pu que du 4 1/2 du cent d'intérêt. V'la la grande pénitence annoncée qui va commencer. Fini les rigolades, les temps des vaches grasses, va falloir serrer de trois pouces vot' tour de taille, mère Fouasine !

— Si c'est pas malheureux tout même ! Mais vous n'en avez pas ?  
— J'en on quelques papiers comme les autres, comme tout ceusses qu'avaient itou des fonds russes. Ça voulez-vous, j'mettai un cran de pus à ma ceinture. Le jeûne étant à la mode... depuis que Gandhi continue à jeûner dans sa prison. Encore un qui voulait faire des conversions !

— Allez dan après avoir confiance, père Jeannot, et le Président d'alors qu'avait juré que l'Etat tiendrait ses engagements, que c'était des placements de père de famille, qui fallait accommoder son intérêt avec son patriotisme...  
— Ecoutez ce qui disent, mère Fouasine : « — Le paysan et l'épargnant — qui souvent ne font qu'un — constituent les piliers de cette stabilité sociale qui, au milieu du désordre mondial, font que la France est depuis plusieurs années le pays-type de la sécurité. »

— C'est comme quand y racontaient que « l'épi sauvera le franc », ou ben qui fallait apporter ses pièces d'or et qui vous donneraient un joli diplôme en remerciement.

— Si encore c'étaient des spéculateurs qu'étaient grugés de la sorte, mais des pauvres bougres qui comptaient sur leurs p'tits coupons pour les aider à vivre.

— Alors, faut-y convertir, ou ben me faire rembourser ?  
— Pour vous faire rembourser, vous savez donc ben qui l'est trop tard, qui fallait faire la demande avant le 28 septembre. Vous n'avez pu que le choix d'être obligée de convertir.

— J'on ben envie, pour toucher davantage, de prendre des viagers. Qu'en dites-vous père Jeannot ? En fait d'héritiers, j'on pu que mes trois neveux, qui s'en fichent pas mal de leur tante... Tant pis pour eux !

— Si vous avez 60 ans et que vous payez point d'impôt sur le revenu, vous pouvez le faire, mère Fouasine, mais alors, ça sera l'Etat qui sera vot' héritier. Y pensant ben faire beaucoup d'héritages, comme tian là, pour boucher les trous. Et encore, qu'avez-vous à lui rapporter terribles ces conversions... un milliard, quand c'est qu'il en manque douze ou quinze ! Comme si qui pourrait point faire d'autres économies, à commencer par les députés, les ministres, les assurances sociales et le reste. Mais ces conversions là, y pourrions point les digérer !

maître Jeannot

Ne référez pas ce journal sans avoir parcouru nos petites annonces des « OFFRES ET DEMANDES ». L'une d'elles peut vous intéresser.

## Les Explosifs en Agriculture

Au cours du mois dernier, M. le colonel H. de Kerguenec, maire de Saint-Molf (Loire-Inf.), invitait une nombreuse société d'amis et de cultivateurs des environs à assister à des démonstrations pratiques de sautages par l'Explosif agricole, organisées par les Etablissements John Kinsman, de Sessy (Ain) et sous la direction de M. le lieutenant-colonel Piedallu, docteur ès-sciences, ingénieur-chimiste, et de M. H. Roques, artificier agricole, diplômé du Gouvernement.

Par notre article du 30 avril dernier, nous avons relaté les avantages de l'emploi de cet Explosif azoté pour les travaux de l'agriculture, et nous avons le devoir, aujourd'hui, de dire bien haut que notre exposé a reçu pleine et entière satisfaction au cours de ces dernières démonstrations. Une nombreuse assistance s'est vivement intéressée aux diverses expériences qui ont eu lieu et a adressé des compliments aux organisateurs et opérateurs.

M. A. Piedallu nous a expliqué et démontré, au fur et à mesure que les opérations se succédaient et avec photographies à l'appui, les étonnants succès qu'il a obtenus en France et en Algérie, dans des terrains pierreux réputés incultivables à cause de leur aridité. Grâce à ces vues, nous avons assisté, tel à un cinéma, à la transformation de ces

relais aux bornes d'un explosif, placé à plus de 100 mètres du talus.

Les mines étant ainsi prêtes, les spectateurs furent priés de s'éloigner et de se cacher dans le bois à cause des projections résultant de l'explosion simultanée des cinq mines. L'artificier fit alors jouer la manette de l'explosif et les cinq coups partirent en se confondant en une seule détonation, soulevant dans un épais nuage de terre et de poussière la partie du talus ainsi attaquée ; les arbustes étaient anéantis, il ne restait à la place qu'une brèche dont la terre était profondément ameublie.

La deuxième opération consistait à l'abatage d'un vieux chêne privé de ses branches principales, dont le diamètre du corps atteignait un mètre à la base et environ deux mètres au départ de ses anciennes branches maîtresses, formant couronne à cinq mètres de hauteur, sur laquelle poussait une vigoureuse végétation de lierre qui, en l'enfermant par ses racines adventives et parasitaires, avait contribué à le conduire au sort que l'Explosif agricole devait lui réserver. Et le gréant tomba, entraînant dans sa chute son ennemi, le lierre, qui justifia ainsi l'adage que le langage des fleurs lui a attribué : « Je meurs où je m'attache ».

Pour faire cette opération, on avait d'abord dégagé le collet du chêne, c'est-à-dire la base du tronc, et mis



EN HAUT : Avant l'explosion d'une souche  
EN BAS : Résultats de l'explosion

soils incultes et à la gènescence la plus curieuse de champs autrefois arides où maintenant poussent à foison des céréales et les cultures les plus diverses, et même à la plantation d'arbres fruitiers et à leur vigoureux développement.

Mais revenons à nos « sautages » et procédons dans l'ordre où ils se sont succédés dans une chaude journée, dont les précédentes avaient desséchés le sol et privé de bienfaisantes ondées.

La première opération avait pour but de faire sauter un talus ayant environ 1 m. 50 de hauteur sur 1 m. 80 de largeur à la base et sur lequel poussait une végétation variée de ronces et de sous-arbrisseaux aux racines nombreuses entremêlées.

Sur une longueur de 4 mètres environ on fit cinq trous de un mètre de profondeur à l'aide d'une barre à mine modèle Piedallu. Puis on glissa au fond de chacun d'eux deux cartouches de notre explosif. L'une de ces cartouches était munie d'une amorce électrique avec fil de 1 m. 50. Après avoir massé la terre autour de ces mines, on relia les cinq fils, de l'un à l'autre, pour connecter le premier et le dernier sur un câble électrique dont le bout opposé fut

ses plus grosses racines traçantes à nu, qu'à coups de franche on sépara du tronc. Deux trous de mines furent trois cartouches du côté où on désirait le faire tomber ; deux autres trous ne requèrent que deux cartouches chacun. Comme pour la première opération, on réunît les fils électriques de chaque mine que l'on connecta de la même façon au câble conducteur qui fut branché sur les bornes de l'explosif ; puis, lorsque tout le monde fut à l'abri, on procéda à l'abatage.

Les quatre mines partirent à la fois et l'on vit aussitôt, dans un fracas de terres soulevées, de pierres projetées, et dans un nuage de poussière, le géant comme soulevé et arraché de son pivot, puis retomber brusquement avec le bruit sourd d'une masse désormais sans vie.

Plusieurs autres expériences succédèrent à ces deux premières, parmi lesquelles il faut citer : Une souche couchée ayant 2 mètres de longueur sur 0 m. 80 de diamètre, dans laquelle on pratiqua des trous au moyen d'une tarière, qui servirent de logement à trois cartouches doubles. La souche se fendit en plus de dix morceaux.

(A suivre)

R. L.



## LES TRAVAUX EN OCTOBRE

### JARDIN POTAGER

Semer : 1° du 1° au 15, laitue romaine verte, sur vieille couche et sous cloche.

2° du 15 au 20, sur ados au midi et sous cloche, laitue grotte.

3° du 15 au 30, laitue platine sur grotte.

Dans la première huitaine du mois, on sème encore la mâche et le cerfeuil bulbeux en place, mais pour ce dernier légume, il est déjà un peu tard et mieux vaut faire stratifier la graine en alternant les lits de semence avec autant de lits de sable fin dans un pot à fleur conservé ensuite au frais. On sèmera cette graine toute germée au printemps.

Planter sous châssis du 8 au 15, sur couche ancienne ou froide, la laitue crêpe sur sept rangs, à raison de six ou sept par rang (on récoltera en décembre).

Repiquer sous cloche, sur ados, vers fin octobre, la romaine verte semée dans la première quinzaine. On met 24 à 30 plants par cloche, ils sont là en pépinière ; on commencera à en prendre en décembre pour les plantations définitives pour les cultures forcées.

Planter en pleine terre : oignon blanc, ail, laitue de la Passion.

Planter en cave ou sur couche les racines de pissenlit, de chicorée de Bruxelles pour la production de la barbe de Capucin et de Witloof.

Prolonger la récolte des fraises remontantes et des haricots verts en les abritant de châssis.

Débiter les asperges après avoir coupé les tiges.

Labourer le carré des artichauts afin d'avoir de la terre meuble pour butter les pieds.

Arracher les patates.

### JARDIN FRUITIER

Récolter successivement le raisin, puis les poires et pommes d'automne ; les poires et pommes d'hiver (ces dernières doivent être cueillies du 15 au 20).

Défendre le sol en vue des plantations de novembre.

Entretien du matériel, les treillages d'espalier et de contre-espalier.

Inspections et soins au fruitier.

Détruire le puceron lanigère en badigeonnant les colonies d'insectes logées sur les écorces, avec les insecticides indiqués. Badigeonner l'hiver les colonies avec alcool à 40° et l'été user de la solution suivante : acide phénique noir 1/3 de litre, savon noir 4 kilos, eau 100 litres.

### JARDIN D'AGREMENT

Arbres et arbustes. — Récolter les graines de : Ailante, Aubépine, Acajou, Cytise, Ceanothus, Charme, Châtaignier, Marronnier, Pavia, Troène.

Faire stratifier les graines de : Cornouiller, Cerisier Sainte-Lucie, Charme, Aubépine, Laurier amande, Tulipier, Staphylea, etc.

Planter les arbres résineux et tous les arbres et arbustes à feuilles persistantes.

Buturer les rosiers sous cloche en terre légère (terre sableuse) reposant sur une faible couche de feuilles mortes de 0 m. 25 d'épaisseur. Les boutures seront effectuées.

Fleurs de pleine terre. — Multiplier par la séparation des souches, des rhizomes ou des stolons : les Anco-

lies, Aster, Campanule vivace, Corydalis, Dielytra, Iris de Germanie, Epilobe, Eupatoire, Gentiane acaule, Geranium vivace, Monarda, Muguet, Pâquerette, Phalaride, Roseau, Phlox vivace, Rudbeckia, Saponaire, Saxifrage, Stachys laineuse, Valériane des jardins, Verge d'or, Véronique vivace, Violette.

Fleurs mixtes (de plein air l'été, de serre l'hiver). — Bouturer sur couche chaude et dès le commencement du mois : Anthémis, Agarat, Fuchsia, Penstemon, etc., destinés à la décoration des corbeilles l'année suivante après hivernage sous châssis.

Les Calceolaires rugueuses se bouturent à la même époque, mais sur couche tiède seulement (couches de feuilles mortes).

Planter les Echeveria glauca sous châssis froid, pour l'hivernage.

Plantes de serre : Chauffer régulièrement la serre chaude matin et soir.

Rentrer au moins à partir du 15 octobre toutes les plantes d'orangerie : Grenadier, Myrte, Chameroops humilis et Chameroops excelsa, Phoenix Canariensis, Eugenia, Justicia, Orangers, etc.

Aérer le jour chaque fois que la température le permet.

Laver les vitres des serres et des baches pour obtenir, pendant les journées sombres de la mauvaise saison, un éclairage aussi parfait que possible.

Plantes d'appartement. — Arrosez modérément, une fois par semaine environ, les plantes d'appartement à feuilles persistantes, cesser d'arroser les plantes à feuilles caduques, Fuchsia, Grenadier, etc., qu'on peut conserver dans un endroit obscur jusqu'en février, époque de leur bourgeonnement.

G. DURIVAUT,

Ingénieur horticulteur,  
Directeur du Jardin des Plantes.

## La Vie Syndicale

### La Chevrolière

Dimanche 16 octobre, à l'issue des vœux, Salle des Œuvres, conférences agricoles par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat, et M. R. de Dreuz, directeur du Bureau d'études sur les engrais.

Questions d'actualité importantes et séance de cinéma instructive. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

### Sainte-Pazanne

Nous sommes heureux d'avoir nos adhérents de la région de Sainte-Pazanne qu'un distributeur d'engrais syndical sera désormais à leur disposition chez notre Agent, M. Joseph Ringard, au bourg de Sainte-Pazanne. Qu'ils s'adressent à lui pour la location de ce distributeur, qui leur facilitera l'épandage de leurs engrais.

### Tout bon vigneron doit lire :

« LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet.

En vente au Syndicat : 15 francs.

## Confédération Générale des Vignerons DU CENTRE ET DE L'OUEST

### COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil d'administration de la Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, tenue à Châteauneuf-sur-Loire le 25 septembre 1932.

Le Conseil d'administration de la Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest s'est réuni à Châteauneuf-sur-Loire le dimanche 25 septembre 1932, à 11 heures, sous la présidence de M. Trouard-Riolle, vice-président, assisté de M. de Nicolay, président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe; de M. Bouzereau, directeur du Syndicat des agriculteurs de la Sarthe, et de M. Langlois, président de l'Association viticole de la Sarthe.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Gatien, agent syndical de la répression des fraudes, rend compte d'une tournée qu'il vient de faire dans le vignoble méridional. Il en résulte que les dégâts causés par les intempéries et le mildiou sont réellement considérables. Les dernières informations recueillies depuis le retour de M. Gatien confirment l'importance du déficit de la récolte méridionale.

M. Garnier met le Conseil au courant de la correspondance échangée avec M. Le Roy au sujet des incidents qui ont eu lieu à la suite du congrès d'Avignon. MM. de Croze et Langlois donnent quelques précisions à ce sujet.

Le Conseil procède ensuite à un échange de vues au sujet des dernières formules proposées pour l'aménagement du marché des vins, notamment en ce qui concerne la division de la France viticole en deux ou trois régions. Des directives générales sont données au bureau et au secrétariat général.

Le Conseil estime, une fois de plus, que les solutions brutaales à l'égard de l'Algérie ont le grave inconvénient d'être inacceptables par les Pouvoirs publics et d'empêcher la recherche de solutions plus efficaces.

Le Conseil examine certaines modifications éventuelles à la loi du 4 juillet 1931, portant notamment sur les redevances, le minimum de récolte donnant lieu à blocage, les appellations d'origine, l'irrigation des vignes.

Le Conseil approuve les efforts poursuivis par le Comité national de propagande en faveur du vin et de la campagne pour le « vin compris » dans le prix du repas. Il rappelle que, malgré les dires de certains hôteliers, les congrès de Tours ont donné son approbation unanime à cette campagne. Mais il rappelle également que cette formule n'est ni absolue, ni aggressive.

M. Garnier met le Conseil au courant des démarches faites par M. Proust, président du groupe de défense des vignerons du Centre et de l'Ouest à la Chambre des députés, pour obtenir la « mensualisation » du contingent d'importation des vins espagnols et pour éviter l'afflux des vins étrangers au début de la campagne.

M. J.-B. Martin insiste avec énergie sur la nécessité absolue du maintien des contingents, seule sauvegarde de l'agriculture et de la viticulture françaises. Il en démontre, avec des exemples précis, l'importance vitale.

Le Conseil accepte la demande d'affiliation du Syndicat interdépartemental viticole et uval, qui doit s'occuper spécialement de l'expérimentation en matière d'hybrides producteurs directs et du mouvement

uval. Mais, après interventions de MM. Vavasseur, de Croze, J.-B. Martin, Langlois et Trouard-Riolle, il est expressément convenu que la Confédération ne saurait prendre la responsabilité des travaux poursuivis par le Syndicat viticole et uval et que, comme pour les autres associations affiliées, chaque groupement gardera sa parfaite autonomie.

Sur la demande formulée par M. Cormont, le Conseil décide de demander l'autorisation du déversement des moutons.

M. Garnier donne quelques indications sur l'enquête organisée, à la demande de la Commission des boissons, à propos des charges qui pèsent sur la production viticole.

Le Conseil examine les questions relatives à la propagande du « sou de l'hecto » et aux tournées de l'agent syndical de la Confédération.

MM. de Croze et Garnier entendent le Conseil de la question de l'alcool carburant. M. de Croze, unanimement approuvé, insiste sur la nécessité de développer la consommation de l'alcool, malgré la résistance des importateurs d'essence.

## CONSEILS POUR LES SEMAILLES D'AUTOMNE

A l'approche des semailles d'automne, nous croyons utile de redire ici combien il est nécessaire de traiter parfaitement les semences de blé contre la carie, cette maladie pouvant, si elle n'est pas combattue, entraîner des pertes considérables dans les récoltes.

A ce sujet, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler à nos lecteurs les articles parus dans ce journal l'an dernier, traitant de la carie, et nous recommandons, particulièrement, ceux qui ont été publiés dans la Poudre St-Eloi sous le contrôle de praticiens éminents, dans différents centres d'observation et écoles d'agriculture en France et en Afrique du Nord.

Nous en reproduisons quelques extraits : « La Poudre St-Eloi active la germination et donne ainsi un vigoureux plant à la jeune plante. (Ecole des Trois-Croix, Rennes). »

« Les parties ensemençées avec du grain traité à la Poudre St-Eloi sont nettement plus dures. (Ecole Régionale d'Agriculture d'Arras). »

« La parcelle traitée à la Poudre Saint-Eloi l'emporte sur les autres aussi bien par son avance que par sa végétation vigoureuse. (Centre régional d'expérimentation de la Haute-Ardèche, Vendée). »

« Le blé traité à la Poudre Saint-Eloi semble avoir reçu une fumure complémentaire, (Ferme Ecole des Mutuels à Fonsorbes, Haute-Garonne). »

« Avec une semence carie et malgré un temps très pluvieux, il n'a pas été constaté un seul cas de carie. (Champ d'expériences de l'Aurès, Algérie). »

« La Poudre Saint-Eloi a sur le sulfate de cuivre et certaines autres compositions la grande supériorité de ne jamais brûler les grains, même fissurés au battage. »

Son emploi est très simple et très rapide. Les grains traités, si l'on a soin de les bien sécher, peuvent se conserver avec toutes leurs facultés germinatives pour être semés ultérieurement.

Tous les employeurs, depuis bientôt trente ans, notamment les lauréats au Concours national du blé de 1920, ont reconnu que la Poudre Saint-Eloi est souveraine contre la carie et qu'elle exerce une action bienfaisante sur la germination et la levée.

C'est actuellement le meilleur et le plus complet des traitements connus pour traiter les semences de céréales et nous ne saurions trop en recommander l'emploi à nos lecteurs.

### VOUS AUREZ UNE SITUATION

EN QUELQUES MOIS, si vous suivez les Cours Pratiques Commerciaux de l'Ecole Pigier, 6, rue Crubillon, à Nantes, Cours le jour, le soir et par correspondance. Envoi gratuit du Programme.

## Producteurs de Blé restreignez vos offres

La situation actuelle du marché du blé, avec encore une fois des cours très bas, est un nouvel épisode de la lutte que mène le consortium des gros acheteurs contre la résistance de la culture mieux organisée.

Le redressement des cours en août a montré aux acheteurs que la culture possédait maintenant la volonté et la force de leur résister.

Comme au mois d'août, les cultivateurs ne doivent pas se « laisser faire ». Les cultivateurs doivent bloquer à nouveau le plus possible leurs ventes parce que :

1° Le moment présent est l'un des moins favorables de l'année pour les ventes et que d'ici peu de temps les offres se rarifieront sous l'influence des travaux d'automne.

2° L'augmentation de droits de douane et de la protection sur les céréales secondaires, qui vient d'être obtenue, va avoir un contre-coup sérieux sur le marché du blé qui va se trouver soulagé de plusieurs millions de quintaux.

3° Une série de mesures sont en préparation qui auront pour effet d'augmenter sensiblement la consommation du pain et du blé.

4° Le stockage coopératif, par le développement qu'il prend en ce moment, contribuera à l'échelonnement des offres et aura un effet stabilisateur sur le marché.

5° L'A. G. P. B. étudie et organise le blocage chez tous les producteurs qui le pourront, d'une fraction de la récolte et le report de cette fraction sur la campagne prochaine.

Un énorme effort professionnel est fait pour redoubler de résistance devant les attaques dont notre marché est l'objet. Le Gouvernement se déclare disposé à prendre les mesures les plus énergiques.

Que les producteurs, grâce à un nouvel effort de propagande de leurs groupements, gardent confiance et restreignent énergiquement leurs offres.

A. G. P. B.

## L'office du Blé

Des producteurs de blé, affolés par la baisse, ne voient de remède que dans une intervention souveraine de l'Etat.

N'hésitons pas à leur dire que le remède serait pire que le mal. « Ne mettons pas, dit fort judicieusement le président de l'Union des Syndicats agricoles du Sud-Est, le doigt dans l'engrenage car nous y serions bientôt pris tout entier. »

Et pourquoi ? Parce que l'Etat régit souverainement les prix, aurait vite fait de s'arrogé, comme conséquence équitable, le droit de régler les conditions de culture, l'emploi des engrais, etc., etc. On arriverait, au bout de quelques années, au régime soviétique dans lequel le paysan n'est plus que le serf d'un Etat souverain.

L'Etat, élevant artificiellement le cours du blé en année d'abondance, aurait, par le fait même, le droit de l'abaisser artificiellement.

Ce serait la fin de toute liberté de toute propriété.

Donc, pas d'illusion.

Chacun son métier : celui de l'Etat est de gouverner, d'assurer l'ordre à l'intérieur et la défense des frontières, non de se faire marchand de blé.

La solution est ailleurs. Elle est dans la discipline, dans l'organisation professionnelle des producteurs de blé.

## MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 26 Septembre 1932

| ANIMAUX       | Aménité | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette |                      |                      |       | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif |                      |                      |       |
|---------------|---------|--------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
|               |         |        | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |
| Bœufs.....    | 3,385   | 3,300  | 7 50                                  | 6 80                 | 5 40                 | 8 »   | 4 50                                  | 3 63                 | 2 70                 | 4 95  |
| Vaches.....   | 1,693   | 1,620  | 7 40                                  | 6 10                 | 4 90                 | 8 40  | 4 45                                  | 3 25                 | 2 45                 | 5 37  |
| Taureaux..... | 432     | 400    | 6 20                                  | 5 20                 | 4 90                 | 6 80  | 3 72                                  | 2 90                 | 2 45                 | 4 20  |
| Veaux.....    | 1,703   | 1,600  | 11 60                                 | 9 90                 | 8 90                 | 13 »  | 6 95                                  | 5 65                 | 4 90                 | 8 05  |
| Moutons.....  | 15,608  | 15,500 | 15 20                                 | 10 20                | 8 40                 | 17 20 | 7 60                                  | 4 80                 | 3 50                 | 8 55  |
| Porcs.....    | 1,982   | 1,982  | 10 72                                 | 10 14                | 7 86                 | 11 »  | 7 50                                  | 7 20                 | 5 50                 | 7 70  |

Du Jeudi 29 Septembre 1932

| ANIMAUX       | Aménité | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette |                      |                      |       | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif |                      |                      |       |
|---------------|---------|--------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|
|               |         |        | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |
| Bœufs.....    | 1,725   | 1,600  | 7 20                                  | 6 40                 | 5 20                 | 7 80  | 4 32                                  | 3 52                 | 2 60                 | 4 83  |
| Vaches.....   | 833     | 770    | 7 10                                  | 5 90                 | 4 70                 | 8 20  | 4 25                                  | 3 25                 | 2 35                 | 5 25  |
| Taureaux..... | 300     | 285    | 5 90                                  | 5 »                  | 4 70                 | 6 60  | 3 55                                  | 2 75                 | 2 35                 | 4 10  |
| Veaux.....    | 1,961   | 1,800  | 11 »                                  | 9 50                 | 8 »                  | 12 30 | 6 60                                  | 5 40                 | 4 40                 | 7 62  |
| Moutons.....  | 7,965   | 7,800  | 15 40                                 | 10 20                | 8 40                 | 17 30 | 7 70                                  | 4 80                 | 3 70                 | 8 65  |
| Porcs.....    | 2,282   | 2,282  | 11 »                                  | 10 42                | 7 72                 | 11 14 | 7 70                                  | 7 30                 | 5 40                 | 7 80  |

## Prix-Courant

Voir notre dernier Bulletin

**HERNIE**  
CHUTES DE LA MATRICE  
CL. IG MÉDECINE CHIRURGIE  
DÉPLACEMENTS DES ORGANES PAR LA MÉTHODE LEROY

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité. Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant de toutes personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

Enfant Ripaud, Four, Sion-le-Mines.  
M. Allou Joseph, Le Bois-Riant, Mézanges.  
M. Bizeul Julien, Les Domaines, Notre-Dame-des-Landes.  
M. Gustave Gantier, la Cornillais de Sainte-Marie-sur-Mer.  
M. François Réfif, à la Ridelet, commune d'Elzay.  
M. Pontoutou, à la Vieillerie, en Saint-Joseph.  
M. Henri Pipaud, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Chalon.

Mme Bossis, au Pommer, par Legé.  
M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.  
M. Pinereau, à Saint-Jean du Pellerin.  
M. Crossard, à Châteaubriant.  
M. L. Chamard, au Pallet.  
Mme Gastineau, à la Chapelle-Glain.  
M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.  
Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un Spécialiste de sa Région.

Seul M. LEROY ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Mme LEROY reçoit les dames.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).  
Nozay, lundi 3, Hôtel du Pellerin.  
Blain, mardi 4, Hôtel du Vicux Chéné.  
Châteaubriant, mercredi 5, Hôtel de la Gare.  
Ancenis, jeudi 6, Hôtel des Voyageurs.  
Nort, vendredi 7, Hôtel de Bretagne.  
St-Hilaire-de-Gré-Lieu, mardi 12, Hôtel Denis.  
Pornic, jeudi 13, Hôtel Continental.  
Ste-Pazanne, vendredi 14, Hôtel du Cheval Blanc.

**LEROY, Spécialiste herniaire**  
6, Rue du Petit-Bacchus  
(près la Place du Bouffay) - NANTES  
Madame LEROY reçoit les Dames

## Fumure de l'Avoine d'hiver

Dans les sols souvent peu perméables de notre région de l'Ouest et avec les hivers généralement pluvieux qui retardent les semis de printemps, l'avoine d'hiver occupe une place importante dans l'assolement. C'est une céréale qui présente l'avantage d'être peu difficile sur le choix du terrain, de bien résister à l'humidité et à la sécheresse.

Cependant, si les rendements de l'avoine d'hiver sont souvent faibles, c'est qu'on veut trop mettre à profit ses avantages de rusticité et qu'en particulier, on néglige, trop fréquemment, la fumure de cette plante. Or, si l'épais chevelu de ses racines permet à l'avoine d'hiver de trouver sa nourriture dans un sol déjà appauvri par les cultures précédentes, il lui procure aussi l'avantage de bien mettre à profit les éléments fertilisants mis à sa disposition ; c'est pourquoi une fumure bien équilibrée élève généralement le rendement dans des proportions considérables.

L'avoine d'hiver vient habituellement dans notre région, ou bien en fin d'assolement après un blé d'automne ou bien après défriche de prairies artificielles, l'avoine supportant mieux que le blé un excès d'azote.

Nous conseillons les formules de fumure suivantes (doses rapportées à l'hectare) :

Après blé

Sulfate d'ammoniaque..... 100 kil.  
Phosphate bicalcique..... 100 kil.  
ou Super ou Scories..... 300 kil.  
Chlorure de potassium..... 100 kil.

Après défriche de prairies artificielles bien réussies

Phosphate bicalcique..... 150 kil.  
ou Super ou Scories..... 450 kil.  
Chlorure de potassium..... 150 kil.

Les semailles d'avoine d'hiver ayant lieu dans notre région fin septembre, début octobre, on appliquera cette fumure sur le labour précédant les semailles, si possible une huitaine de jours avant l'ensemencement.

Le sulfate d'ammoniaque, le phosphate bicalcique ou le super et le chlorure de potassium se mélangent parfaitement ensemble ; l'emploi du phosphate bicalcique facilite beaucoup le mélange et permet de le préparer quelques jours à l'avance sans inconvénient, car il possède la précieuse propriété d'empêcher toute reprise en masse.

Si l'on fait usage de scories on pourra les mélanger avec le chlorure de potassium, ce qui facilitera l'épandage, mais les scories ne peuvent être mélangées avec le sulfate d'ammoniaque sans déperdition d'azote.

J. VALENTIN,

Ingénieur agronome.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 38

## Le Mystère de Malbackt

PAR

MAX DU VEUZIT

C'était délicieux.

Nous nous assimes à l'ombre d'un grand sapin planté au sommet d'un petit promontoire dominant la vallée et nous partageâmes la frugale collation que Benoise, en fille avertie, avait eu la précaution d'emporter.

Charmante dinette ! Des gouttes de lumière pleuvaient sur nos corps nonchalamment allongés ; des oiseaux sifflaient au-dessus de nos têtes rieuses une mélodie d'amour et, par une splendide échappée, nous voyions dans le lointain les toits d'ardoise d'un petit village que le soleil criblait de flèches d'argent.

Nous ne rentrâmes à Malbackt qu'avec la nuit.

Au moment où nous débouchions de la route sombre d'entrée, Piercy se promenait sur la terrasse, semblant guetter notre arrivée.

Dès qu'il m'aperçut, il vint vers moi et me fit signe qu'il souhaitait un entretien. Je laissai Benoise monter seule dans notre tour et je fis avec lui quelques tours

le long des massifs de roses.

Maintenant, il ne semblait plus pressé de parler. Je l'examinai à la dérobée.

— Que me veux-tu ? lui dis-je. Tu sembles inquiet.

— Oui, miss Margaret. Je voudrais que sir Everard fût ici.

Son ton pensif me frappa.

— Te serait-il arrivé un malheur pendant l'absence de ton maître ?

— Un malheur ? Je ne crois pas.

Il parut hésiter ; puis, se décidant, il me demanda d'un ton très humble, comme pour se faire pardonner la liberté qu'il prenait de m'interroger :

## Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents  
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,  
2, rue Scribe, Nantes  
Tarif : 5 francs par annonce et  
pour une seule insertion.

### OFFRES

87. — Vignobles et pépinières des  
meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel Blanc 4986, 5409 ;  
Coudré 13 ; Seibel Rouge 4643, 5437,  
5455, 5487, 6005, 7053, 8745, 8748,  
8916 ; Baco Rouge, très beaux plants  
et boutures. Prix spéciaux par grosse  
quantité. Authenticité garantie.  
S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur  
à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

88. — Tonnes, barriques, futaillies  
en tous genres, M. Henri Charon, 36,  
quai Malakoff, Nantes.

185. — A vendre plants de vignes  
greffés : Muscadet, Pinot, Colombard,  
Seibel 4986 blanc, Seibel 4643, 5455  
rouges racinés, Baco rouge N° 1, Baco  
blanc 22 A, Bertille blanc 450, Noah,  
Othello et autres numéros blancs ou  
rouges, racinés. S'adresser à Meneux  
Auguste, viticulteur au Guineau, La  
Chapelle-Basse-Mer. On peut visiter  
les pépinières.

193. — Le Vinaigre hygiénique, qui  
ne brûle pas l'estomac, se fait dans  
le « Vinaigrier Familial », Médaille  
d'Or Paris. Brevet S.G.D.G. Prix :  
85 francs rendu. M. A. Piffeteau, tonnelier  
à Saint-Lumine-de-Clisson.

194. — A louer, ferme de 4 hect. 1/2,  
sans prix de ferme, mais fourniture  
légumes et main-d'œuvre, petit jardinage  
et 2 à 4 hectares de vignes  
à moitié fruits. S'adresser au Syndicat.

197. — A vendre dans les fûts de  
l'acheteur, 10 barriques de Muscadet,  
17 de Gros Plant, 4 de Noah et 10 barriques  
de Vin rouge. S'adresser à la  
Maison Perrouin, Nort-sur-Erdre.

198. — A affermer pour le 1<sup>er</sup> novembre  
prochain, une bordure de  
7 hectares environ, située commune  
de La Chapelle-Heulin. S'adresser à  
M. Papin, expert, Vallet.

200. — A vendre : jeunes reproducteurs  
mâles Race Maine-Anjou,  
meilleure origine, prix abordables.  
Ecrire M<sup>me</sup> veuve A. Sauter, Le  
Pallet (Loire-Inférieure).

201. — A affermer à prix d'argent,

pour le 25 avril prochain, deux  
bonnes fermes de 17 à 20 hectares,  
dans les environs d'Aigrefeuille  
(Loire-Inf.).

202. — A vendre, plants racinés  
des meilleures variétés : Seibel blanc  
4986, 5409 ; Seibel rouge 5455, 4643  
dit Rois des Noirs ; Baco rouge ; Baco  
blanc ; Boiziau. On peut visiter la  
pépinière et aussi les vignes avant la  
vendange. S'adresser à Pierre Brethé,  
à La Planche (Loire-Inf.).

### DEMANDES

86. — Cultivateur-vigneron célibataire  
demandé, muni très bonnes références.  
S'adresser Bureau du Syndicat.

90. — Jeune ménage, vigneron ou  
jardinier, femme basse-cour ou intérieur,  
très bonnes références, demande place.  
S'adresser au Syndicat.

93. — Ménage demande place, valet  
de chambre, cuisinière ou toutes  
mains. S'adresser au Syndicat.

94. — Cuisinière et femme de  
chambre sont demandées pour la  
campagne, environs de Nantes.

### Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 3. — Pontchâteau, Port-Saint-Père,  
Nozay, Saint-Colombin, Varades.

Mardi 4. — Blain, Saint-Etienne-de-Montluc,  
Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 5. — Machecoul, Savenay,  
Châteaubriant.

Jeudi 6. — Saint-Père-en-Retz, Ancenis,  
La Chapelle-Heulin, Cordemais,  
Saint-Jean-de-Corcoué.

Vendredi 7. — Nort-sur-Erdre, Clisson,  
Paulx, Saint-Nazaire.

## NOS MERCURIALES

### Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales  
et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 29 septembre.

Blé nouveau, moralement  
sans ail, base 76 kil., l'hecto... 103  
Blé sans ail, base 76 kil., l'hecto... 105  
Avoines grises ou noires  
(nouvelle récolte)... 79  
Avoines bigarrées (nouvelle  
récolte)... 75  
Sarrasin Bretagne (nouvelle  
récolte)... 77  
Orge indigène (nouvelle  
récolte)... 67  
Orge Maroc (nouvelle récolte)... 59  
Son bonne fabrication... 46  
Son Moulin de la Loire... 46  
Ces cours s'entendent par wagon complet,  
départ lieux de production.

### Fourrages

On cote suivant lieux de production,  
les 1.000 kilos :  
Paille de blé en bottes... 200  
Paille d'orge en bottes... 180  
Paille d'avoine en bottes... 190  
Foin, les 500 kilos... 160 à 200

### Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 23 septembre

On cote le demi-kilo :  
VEAUX : 462. — 1<sup>re</sup> qualité, 5,25 à 6,25 ; 2<sup>e</sup> qual., 4,25 à 5,25 ; 3<sup>e</sup> qual., 3,25 à 4,25.  
BOEUF : 3. — Devant : 1<sup>re</sup> qualité, 2,75 à 3 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 1,75 à 2,75 ; 3<sup>e</sup> qual., 0,75 à 1,75. Derrière : 1<sup>re</sup> qualité, 5,50 à 6,50 ; 2<sup>e</sup> qual., 4,50 à 5,50 ; 3<sup>e</sup> qual., 3,50 à 4,50.  
MOUTONS : 254. — 1<sup>re</sup> qualité, 7 à 8 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 6 à 7 fr. ; 3<sup>e</sup> qual., 4 à 6 fr.  
AGNEAUX. — Sans tarif.

### PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF. — Plus bas, 0,75 ; plus haut, 6,50 ; prix moyen, 3,62.  
VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 3,25 ; plus haut, 6,25 ; prix moyen, 4,75.  
MOUTONS. — Plus bas, 4 fr. ; plus haut, 8 fr. ; prix moyen, 6 fr.

### Légumes et Primeurs

#### MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 28 septembre

Aubergines, les 12, 6 fr. — Artichauts, les 12, 12 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, la botte, 0,75. — Céleri rave, la botte 4 fr. — Céleri blanc, la botte, 4 fr. — Choux pommes, les 16, 14 fr. — Choux-fleurs, les 11, 12 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 4 fr. — Concombres, les 12, 12 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. — Haricots verts, le kilo, 1,25. — Laitues, les 12, 3 fr. — Melons, les 11, 40 fr. — Navets, la botte, 0,75. — Oseille, le kilo, 0,50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Petits pois, le kilo, 4 fr. — Poires, le kilo, 4 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Raisin, le kilo, 2 fr. — Salsifis, la botte, 2,50. — Scorsonères, la botte, 2,50. — Tomates, le kilo, 0,40. — Pommes de terre, 0,30.

### Cours des Vins

Muscadet 1<sup>er</sup> choix... 750 à 800  
Muscadet 2<sup>e</sup> choix... 700 à 750  
Gros-plant 1<sup>er</sup> choix... 280 à 320  
Gros-plant 2<sup>e</sup> choix... 180 à 220  
Noah (suivant degré)... 150 à 175

### Pour les Vendanges

achetez tout ce qu'il vous faut chez

## J.-B. TOULON

7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Téléphone 133-91

Pompes à Vin, Siphons, Entonnoirs, Brocs, etc.

Produits oenologiques, Poudre à défoyer

Remise aux Syndicats

## MARCHÉS RÉGIONAUX

### NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :  
Beuf. — 1<sup>re</sup> catégorie, 6 à 12 fr. ; 2<sup>e</sup> cat., 3 à 3,50 ; 3<sup>e</sup> cat., 1,50 à 2,50.  
Veau. — 1<sup>re</sup> catégorie, 6 à 9 fr. ; 2<sup>e</sup> cat., 5,50 à 6 fr. ; 3<sup>e</sup> cat., 3 à 4 fr.  
Mouton. — 1<sup>re</sup> catégorie, 8 à 9 fr. ; 2<sup>e</sup> cat., 7 fr. ; 3<sup>e</sup> cat., 4 fr.  
Porc. — 6,50 à 8,50.  
Beurre. — 7,50 à 9,50.  
Œufs. — La douzaine, 6,50 à 7 fr.  
Lapin. — 6,50.  
Poulet. — 7,50 à 8,50.

### ANGENIS

Poulets, la couple, gros 28-30 fr., moyens 25-28 fr., petits 20-23 fr. ; pigeons, 10-12 fr. ; lapins, la pièce, 10-15 fr. ; œufs, la douzaine, 6-6,25 ; beurre, la livre, 8-8,50.

Veaux, le kilo, 5,75-6 fr. ; porcs, 6,50-6,65 ; porcs de lait, 180-210 fr.

### CANDE

Marché du 26 septembre. — Bœuf, 105-108 fr. ; orge, 75-80 fr. ; avoine, 75-80 fr. ; seigle, 95-100 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 200-220 fr. ; foin, 300-340 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6,50-6,75 ; œufs, la douzaine, 6-6,25 ; poulets, la couple, 24-32 fr. ; canards, la couple, 22-28 fr. ; oies, la pièce, 20-25 fr. ; lapins, la pièce, 9-14 fr. ; pigeons, la paire, 9-10 fr.

Porcs gras : amenés 50, vendu le kilo 6,50 à 7 fr. Porcs maigres : amenés 110, vendu le kilo 6,50 à 7,25. Porcsillons : amenés 400, de 140 à 190 fr. pièce.

### NOZAY

Farine, 163 à 165 fr. ; farine de sarrasin, 178 à 180 fr. Bœuf, 105 à 108 fr. ; seigle, 79 à 80 fr. ; orge mouture, 80 à 82 fr. ; avoine, 76 à 77 fr. ; sarrasin, 76 à 77 fr. ; son, 49 à 50 fr.

Foin, 1<sup>re</sup> qualité, 110 à 115 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 105 à 110 fr.

Cidre, la barrique, 125 à 130 fr. ; droits en sus. Pommes mûres, 140 à 150 fr. ; pommes de vent, 125 à 130 fr. ; aux 500 kilos.

Leurre, le kilo, en gros 14,50 à 15 fr. ; détail 16 à 16,25 ; poulets, la couple, petits 22 à 27 fr., gros 28 à 36 fr. ; lapins, 11 à 16 fr.

Bons lièvres, 19 à 21 fr. ; levrauds, 10 à 15 fr. ; perdrix, 6 à 7 fr. ; perdreaux

et pouillards, 9 à 5 fr. ; lapins de garenne, 5 à 6 fr.

Beurre, le kilo sur pied, 2,80 à 3,50 ; vaches, 2,50 à 2,90 ; veau, 5 fr. ; mouton, 4,50 à 4,75 ; porcs gras, 6,40 à 6,50.

Porcellets six à huit semaines, 150 à 180 fr. ; deux à trois mois, 200 à 250 fr. ; courants de trois à quatre mois, 290 à 350 fr. ; jeunes truies adultes, 300 à 380 fr.

### PONTCHATEAU

Veaux, 5,50 à 6 fr. le kilo ; moutons, 6 à 6 fr. le kilo.

Poulets, la couple, gros 30 à 40 fr., moyens 25 à 30 fr. ; canards, la pièce, 15 à 18 fr. ; pigeons, la couple, 5 à 6 fr. ; lapins, 12 à 14 fr. ; lièvres, 25 à 30 fr. ; lapins de garenne, 8 à 11 fr.

### ARTHON-EN-RETZ

Bœuf, 110 fr. ; bœuf noir, 100 fr. ; Poulets, la couple, gros 40-45 fr., moyens 30-35 fr., petits 25 fr. ; canards, la pièce, 10 fr. ; pigeons, la couple, 11 fr. ; lapins, la pièce, 10-15 fr. ; œufs, 6 fr. ; beurre, la livre, 8,50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 4 fr. ; bœufs de travail, la paire, 3.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 4 fr. ; vaches laitières, l'unité, 1.800-2.300 fr. ; taureaux, le kilo, 4 fr. ; veaux, 4,25 ; veaux de lait, 4 fr. ; génisses, 800-850 fr. ; moutons, le kilo, 6 fr. ; porcs, 4 fr. ; porcs de lait, 250-325 fr.

### MACHECOUL

Farines, 163 fr. ; blé, 110 à 112 fr. ; avoine, 93 à 95 fr. ; son, 65 fr. ; paille, 65 à 68 fr. ; foin, 70 à 80 fr.

Porcs de lait, 190 à 240 fr. ; Poulets, 30 à 50 fr. ; canards, 13 à 15 fr. ; pigeons, 10 à 12 fr. ; lapins, 12 à 15 fr. ; lièvre, 8 fr. le kilo ;

### SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEUX

Beurre, la livre, 8 à 8,25 ; œufs, la douzaine, 5 à 6 fr. ; poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 30 à 35 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 16 fr. ; canards, 10 à 15 fr. ; pigeons, la couple, 5 à 6 fr.

### CLISSON

Bœuf, 105 à 106 fr. ; avoine, 95 fr. ; foin, les 500 kilos, 90 à 100 fr. ; paille, 125 fr. ; Poulets, la couple, gros 38 à 40 fr., moyens 29 à 37 fr., petits 25 à 28 fr. ; canards, la pièce, 10 à 15 fr. ; œufs, la douzaine, 5,50 à 5,75 ; beurre, la livre, 7 à 8,50. Vaches grasses, le kilo, 2 à 3 fr. ; vaches laitières, 1.200 à 2.500 fr. ; veaux, le kilo, 4 à 5 fr. ; porcs, 6,75 à 6,80 ; porcs de lait, 180 à 220 fr.

## Le retour à l'heure d'hiver sur le Réseau de l'Etat

Par suite du rétablissement, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 octobre, de l'heure légale antérieure au 3 avril, la journée du 1<sup>er</sup> octobre aura exceptionnellement, sur le réseau de l'Etat, une durée de vingt-cinq heures.

A cet effet, les horloges du Chemin de fer seront retardées d'une heure avant l'expiration de la vingt-cinquième heure, c'est-à-dire au moment où elles seront sur le point de marquer 1 heure.

Les trains de grandes lignes en circulation après 23 h. 59 qui, d'après les horaires des indicateurs et livrets-horaires doivent arriver normalement à leurs points terminus après 1 heure, seront en règle générale retenus, au cours de la vingt-cinquième heure, dans certaines gares, où ils stationneront environ une heure, pour reprendre ensuite leur horaire normal, après que la modification des horloges aura été effectuée.

Les voyageurs de grandes lignes qui, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 octobre, voudront prendre des trains pour lesquels les horaires des indicateurs et livrets-horaires indiquent des heures de départ comprises entre 23 h. 59 et 1 heure, ne devront cependant pas compter sur le retard qui pourra être donné à ces trains par le changement de l'heure ; ils devront se présenter dans les gares, pendant cette période, aux mêmes heures qu'ils l'auraient fait dans le régime actuel, c'est-à-dire, par exemple : Avant 24 h. 10 si l'indicateur ou le livret-horaires indique 0 h. 10, comme heure de départ ; avant 24 h. 59 si l'indicateur ou le livret-horaires indique 0 h. 59 comme heure de départ.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

## RHODAVITA

quelques gouttes ajoutées à la ration empêchent  
LE RACHITISME  
LES DIARRHÉES DU JEUNE AGE  
LES ARRÊTS DE CROISSANCE

des **PORCS**

Brochure explicative  
Société Parisienne d'Expansion Chimique  
MARQUES POULENC FRÈRES & USINES DU RHONE  
21, Rue Jean-Goujon - Paris-8.

## FERNAND

La Grande Spécialité Nantaise de Tissus

2 et 4, Rue du Calvaire - NANTES

Toujours Meilleur Marché qu'ailleurs  
CHOIX IMMENSE DE  
Très Bonnes AFFAIRES

DRAPERIES très belle qualité pour  
Robes, Tailleurs, Manteaux

largeur 12, 15, 19 et 25 »

DRAP AMAZONE ou DEMI-CUIR, qualité incomparable, tous  
les coloris mode et noir et 140 cm 29 et 39 »

SOIERIE Crêpe marocain noir, artificiel,  
très belle qualité 9 90  
pour robes

CRÊPE chine artificiel pour lingerie, en  
70 cm, 5 90  
tous coloris

CRÊPE chine lourd pour robes, choix  
merveilleux, en 90 cm 6 90

CRÊPE SATIN superbe, très jolis  
coloris, 9 90  
en 90 cm

Qui veut du bon Tissu  
l'achète chez FERNAND

Linoléum - Congoléum  
Tapis - Toiles cirées

Le plus Grand Choix de la Région

## A l'automne, les misères se réveillent

A chaque changement de saison le corps humain doit subir les effets de son accommodation aux conditions différentes de l'existence, d'où une crise plus ou moins sensible, qui a sa répercussion sur l'économie toute entière.

A l'automne, le sang épaissi tend à ralentir son cours, suivant en cela le rythme général de la nature. Les impuretés, charriées par le torrent circulaire, envahissent peu à peu l'organisme qu'elles finissent par intoxiquer dans tous ses éléments : articulations engorgées, nutrition ralentie, système nerveux tendu, vaisseaux congestionnés, tout souffre à la fois, tout réclame vos soins.

Rhumatismes, douleurs, embarras gastriques, étouffements, congestions, palpitations, poussées de la peau, toutes les misères se réveillent pour vous tourmenter. C'est le moment de faire une cure complète de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, exclusivement composée de sucs de plantes aromatiques des montagnes des Alpes, dont le vertu éminemment curative débarrasseront votre sang des impuretés qui sont la cause de la plupart de vos maladies.

A chaque changement de saison, une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON s'impose donc. C'est une assurance certaine contre tous les troubles qui vous guettent à cette époque critique des milliers de témoignages viennent attester, chaque année, sa merveilleuse efficacité.

3 septembre 1932.

Je souffrais de maux de tête, je digérais difficilement, j'avais des vertiges, j'ai pris votre Tisane Dépurative et je ne souffre plus de l'estomac, mes vertiges sont moins fréquents, aussi, chaque année d'automne, je ferai une cure de cette Tisane, qui me fait beaucoup de bien.

Mlle Louise ENOT,  
La Bastide-sur-Pièrres (Ariège).

Tisane, le flacon, 14,80  
Baume, le pot... 8,95  
Pâtes, l'unité... 8,50  
dans les pharmacies

Renseignements et commandes :  
LABORATOIRES  
J. BERTHIER  
& C<sup>ie</sup> GENEVOISE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

SAUVEZ VOS MOUTONS

La doudou ravage les troupeaux, le FILIDOUVE en 48 HEURES

6 Livré en capsules, le FILIDOUVE débarrasse très facilement et sûrement d'acide filicé pur, six fois plus actif que l'extrait d'herbe de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

Demandez aujourd'hui, même notre brochure de détails en utilisant le bon d'adresse. Elle vous sera adressée gratuitement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES  
3, Rue Barbagnère  
PARIS (19)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES  
3, Rue Barbagnère, PARIS-19

Veuillez m'adresser votre brochure gratuite & pour les ovins et les bovins contre la doudou

Nom et prénom

Adresse

Département

LA  
POUDRE CORROBORANTE  
Adrien SASSIN, Produits vétérinaires, Orléans  
est la Fée Bienfaisante  
— de la Basse-Cour —  
Ne donne pas d'odeur à la viande  
Brochure gratuite franco

RELIGIEUSE  
Donne secret pour guérir les  
Hémorroïdes, Maladies de la Vierge, à Nantes

Distributeurs d'engrais  
Semoirs en lignes  
et à la volée

VENDEUR  
321 Rue St-Martin  
PARIS

SA NOUVELLE

6 cv.

100 % française  
luxueusement  
carrossée depuis

16.850 fr.

SUCCURSALE DE NANTES  
118, Rue de Rennes - Tél. 138.61

GÉNÉRALE NANTAISE AUTOMOBILE  
1, Boulevard Delorme  
Tél. 131.05 - NANTES - Tél. 131.05

Un résultat entre  
MILLE  
(sur pommes de  
terre)

M. Naveau L. à Poille (Sarthe).  
fumure courante sans Potazote... 15.500 kg  
fumure courante AVEC POTAZOTE (600 kg)... 21.500 kg

Documentaire GRATUITE  
N°  
SUR DEMANDE

Ignorer le Potazote  
fabrique dans les Alpes  
de la région  
de la Grande Garonne  
Ce sera la  
grande victoire  
sans le savoir  
à l'usage de la culture  
à l'usage de la culture  
à l'usage de la culture  
à l'usage de la culture

A L'OCCASION de son 2<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE

LE CHIC DE PARIS

Au bas des marches du Bon-Pasteur - NANTES - 3, Rue de l'Echelle  
vous offre aux prix suivants :

MANTEAU drap, gros col Médicis, entièrement doublé... 139 fr.

MANTEAU drap, amazone, beau col fourrure, modèle couture, à partir de... 199 fr.

MANTEAU sport, article sensationnel... 99 fr.

ROBES crêpe de chine, très belle qualité, en toutes teintes et toutes tailles... 49 fr.

Sensationnel - ROBES crêpe de chine naturel, en toutes teintes et toutes tailles... 99 fr.

ROBES crêpe georgette, modèle cérémonie, haute couture, prix unique... 150 fr.

UN LOT DE FOURRURES, à partir de... 20 fr.

RAMA

Succursale du CHIC DE PARIS

39, Quai Fosse, ouvert un rayon de Confection pour Hommes  
Costume sport à 65 f.  
Para-cuir à 39 f.  
Par-dessous ville 79 f.  
Vareuses à 39 f.

Costumes, Pull-overs,  
Tricots, Chaussettes.

Tous nos articles confection pour  
Dames, mêmes prix et mêmes modèles  
qu'au CHIC DE PARIS

COUPE-  
RACINES  
IDEAL

MONTÉ SUR BILLES

Entièrement métallique, trémie  
tôle d'acier. Construction  
soignée assurant un débit  
maximum avec le minimum  
d'effort. Uniquement apprécié

**MEUBLES** NEUFS et OCCASIONS  
VENTE ET ACHAT  
**DESFONTAINE-PÉCHER**  
16, rue Arche-Sèche, NANTES  
CONDITIONS DE PAIEMENTS - Livraisons par Service auto

**Pépinières J. Bécigneul**  
48, Rue Hauts-Pavés, NANTES - Tél. 110.74  
TOUS ARBRES et ARBUSTES  
- Catalogue franco sur demande -

**SCORIES-THOMAS**  
ENGRAIS PHOSPHATÉ ÉCONOMIQUE  
PARFAIT POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX  
TOUJOURS LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE

**CHAUSSÉZ-VOUS**  
AU CAT  
NANTES  
PLACE DU BON PASTEUR  
Succursale: Rue de la Marne

**CONTRE LA CARIE**  
du **Blé**  
**LA POUDRE STELOI**  
Trente Années de Succès  
Milliers de Références  
Usine à Blois (L & C)

Se trouve chez les bons Grainetiers, Epiciers, Droguistes, etc... Pour le traitement à sec, employer le VITRIOL de la même maison.  
Agent pour le département : Monsieur Joseph TENAUD, 14, rue des Carmélites, NANTES (Loire-Inférieure).

15, RUE DU CALVAIRE ET COIN RUE BOILEAU 10, RUE BOILEAU ET 8, RUE DU CHAPEAU ROUGE

# COMPAGNIE FRANÇAISE

"la maison qui vend le meilleur marché"

JEUDI 29 Septembre

## OUVERTURE des RAYONS ABA PRIX

pour mettre à la portée de tous, les produits de consommation courante et les articles usuels indispensables dans un ménage

| POUR 1 <sup>F</sup> VOUS AUREZ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | POUR 2 <sup>F</sup> VOUS AUREZ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | POUR 3 <sup>F</sup> VOUS AUREZ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | POUR 5 <sup>F</sup> VOUS AUREZ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | POUR 10 <sup>F</sup> VOUS AUREZ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AU CHOIX</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>AU CHOIX</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>AU CHOIX</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>AU CHOIX</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>AU CHOIX</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 1 Paquet 250 gr. de Vermicelle<br>1 Paquet 250 gr. de Macaroni<br>1 Paquet 250 gr. de Coquillettes<br>1 Paquet 250 gr. de Petites Pâtes<br>1 Paquet 250 gr. de Tapioca<br>1 Paquet 250 gr. de Riz<br>1 Lavette à vaisselle monture solide, anneaux nickelés.<br>1 Blaireau, monture solide.<br>1 Gros tube de parfum très fin.<br>1 Paquet de 25 gr. Thé Ceylan Souctong.<br>2 Éponges métalliques.<br>5 Mètres de fil électrique très souple.<br>3 Plaquettes chocolat goûter.<br>1 Boîte poudre de riz très fine.<br>1 Savon de toilette au citron, recommandé par sa douceur et sa fraîcheur. | Garanti pur Taganrok<br>1 Pelotte 50 gr. de très belle laine, garantie pur Mérimos.<br>1 Grand plat creux en terre de fer, décors très variés.<br>1 Beau sucrier en demi-cristal simili-taillé, jolies moulures modernes.<br>1 Cake aux fruits.<br>1 Belle éponge en caoutchouc, qualité très spongieuse.<br>1 Brosse à dents hygiénique, 4 rangs soies blanches, extra dures, au choix, manche blanc ou couleur, forme droite ou creusée.<br>1 Décoratif pour chaises, monture solide.<br>1 Plat émail garanti sans plomb.<br>3 Savons de toilette marque Bertinay, valeur 6 francs. | 1 Paire pantoufles silencieuses, garnies pompon, semelle caoutchouc, très résistante, taille 25 à 34.<br>2 Boîtes sardines, 1/4 club 30 "m".<br>1 Sac à provisions grande taille, toile cachou extra forte.<br>3 Beaux savons de toilette « Mille Fleurs », très onctueux, pâte très fine, en boîte joliment décorée.<br>1 Éponge à frictions avec large bride, qualité extra.<br>1 Belle glace, monture nickelée, très solide.<br>4 Douilles en laiton.<br>1 Lime, ronde ou carrée.<br>1 Cadenas avec 2 clés.<br>1 Pince universelle. | 6 Belles assiettes, décors nouveaux, tons variés.<br>1 Miroir 2 faces, dont 1 grossissante, poignée mobile, formant support, garniture nickelée.<br>1 Paquet de 400 gr. environ de coton hydrophile purifié, qualité médicamenteuse extra supérieure.<br>1 Paire de pantoufles en beau tissu fantaisie, pompon assorti, fabrication soignée.<br>3 Couteaux de table, lame acier, intoxydable, manche galalithe, virole fantaisie.<br>1 Brosse à meuble, soies noires, qualité extra supérieure, forme demi-tonkinoise.<br>1 Magnifique stylo, remplissage automatique. | 1 Joli chapeau feutre, qualité supérieure, forme mode.<br>1 Ensemble composé :<br>1 Col de cygne sur patère porcelaine.<br>1 Douille double bague.<br>1 Griffes.<br>1 Tulipe épi à grille.<br>1 Lampe Standard.<br>1 Série de 5 saladiers demi-cristal.<br>1 Très belle cloche à fromage.<br>1 Glace octogonale, cadre fantaisie moderne avec cordelière et glands.<br>1 Sac d'écolier cuir bonne qualité, beau grain avec courroies. |

et encore mille autres choses que vous apprécierez et que vous aimerez

## A NOS RAYONS DE TISSUS - SERIES D'HIVER

|                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                          |                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>MÉLANGE</b> pour vêtements, dispositions 140 cm. Le mètre ..... <b>9 90</b>                                                                                     | <b>BOLIVAR</b> qualité supérieure, p' lingerie, très teintes, larg. 80. Le mètre ..... <b>2 75</b>                                                          | <b>CRETONNE</b> imprimée pour ameublement, grand choix de dessins modernes, anciens, larg. 80 cm. Le mètre ..... <b>3 50</b>                | <b>CHEMISERIE p' HOMMES</b>                                                                                                                                              | <b>CONFECTIONS p' DAMES</b>                                                                                             |
| <b>NEIGEUSE</b> pour robes, joli choix de coloris et de dispositions. Le mètre ..... <b>10 50</b>                                                                  | <b>TENNIS</b> article d'usage p' chemises et pyjamas. Gd choix de disposition. Larg. 80. Le mètre ..... <b>2 45</b>                                         | <b>REPS</b> imprimée pour ameublement, fonds bleu, or, rouge, larg. 130 cm. Le mètre ..... <b>8 25</b>                                      | <b>CHEMISE OXFORD</b> blanc, gorge anglaise, poignets droits, article élégant et solide ..... <b>9 75</b>                                                                | <b>ROBE</b> serge marine et noir, garantie pure laine, article d'usage. Unique ..... <b>29 90</b>                       |
| <b>NATTE et DIAGONALE</b> mélangés pour le vêtement pratique, larg. 140 cm. Le mètre ..... <b>10 50</b>                                                            | <b>SATIN</b> coton noir grand teint, pour sarreaux d'écoliers, qualité incomparable, largeur 100. Le mètre ..... <b>3 75</b>                                | <b>FOYERS</b> Jacquard, belle qualité, dessins et coloris variés. Dimensions 50X100 ..... <b>7 25</b>                                       | <b>CHEMISE CROISÉ</b> flanelle, qual. supérieure, dispositions nouvelles. La chemise ..... <b>15</b>                                                                     | <b>ROBE</b> neiguse fantaisie, toutes teintes mode, pure à plis, col et poignets crêpe de chine ..... <b>35</b>         |
| <b>LAINAGE FANTAISIE</b> pour vêtements robes et costumes, très joli choix de dispositions nouvelles, largeur 140 cm. Le mètre ..... <b>17 90</b>                  | <b>TOILE CRETONNE</b> écarie pour linge de maison, vendue meilleur marché que la matière en fil. LE KILO ..... <b>10</b>                                    | <b>LAINE A MATELAS</b> 1 <sup>re</sup> qualité 18 95, 2 <sup>e</sup> qualité 10, 3 <sup>e</sup> qualité 6 95                                | <b>CHEMISE DE NUIT</b> shirting très belle qualité, col rabattu et gorge bleu, article très résistante. Unique! La chemise ..... <b>9 75</b>                             | <b>MANTEAU</b> draperie fantaisie, forme et teintes modes, article d'usage ..... <b>39</b>                              |
| <b>VELOURS</b> laine décati, qualité incomparable pour vêtements d'hiver, tous les coloris marine et noir, larg. 140 cm. Exceptionnel. Le mètre ..... <b>19 90</b> | <b>DIAGONALE</b> mélangés pour vêtements et costumes d'hiver. Beau choix de coloris, larg. 140. Le mètre ..... <b>19</b>                                    | <b>SOIERIE</b>                                                                                                                              | <b>TAILLEUR p' HOMMES</b>                                                                                                                                                | <b>MANTEAU</b> gros chevron pure laine, gante, article soigné. Recommandé ..... <b>49</b>                               |
| <b>CHEVRON</b> belle draperie mélangée pour vêtements, joli choix de coloris, largeur 140 cm. Le mètre ..... <b>19 90</b>                                          | <b>VELOURS CHEVRON</b> article très soigné, joli fantaisie pour le vêtement d'habillé, existe dans les coloris mode, larg. 140. Le mètre ..... <b>35 90</b> | <b>VELOURS COTÉLÉ</b> qualité supérieure, toutes les nuances de la saison. Le mètre ..... <b>5 90</b>                                       | <b>COMPLÈT</b> sur mesures en belle draperie d'hiver, forme droite ou croisée, façon soignée. Le complet, depuis ..... <b>365</b>                                        | <b>MANTEAU</b> velours de laine pure laine, fourrure, entièrement doublé, article élégant. Exceptionnel ..... <b>74</b> |
| <b>AMAZONE</b> d'Elbeuf, belle qualité, pure laine et intachable, tous coloris mode et noir. Depuis, le mètre ..... <b>25 90</b>                                   |                                                                                                                                                             | <b>VELOURS ANGLAIS</b> qualité supérieure, envers croisé, pour robes, costumes, manteaux, coloris mode et noir. Le mètre ..... <b>18 90</b> | <b>COMPLÈT</b> sur mesures en belle serge marine ou noire, pure laine, coupe grand tailleur, forme droite ou croisée, façon soignée. Le complet, depuis ..... <b>380</b> | <b>CHEMISE NUIT</b> en finette très belle qualité. Col fantaisie et parements couleur ..... <b>9 90</b>                 |

**A QUALITE EGALE, TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ**